

mais où règne l'union et non la division, et où nous conservons notre identité propre.

Hier, j'entendais dire, dans une entrevue à la radio: «Quand j'entre dans un club social quelconque je n'entre pas dans ce club avec les souliers de mon voisin mais avec mes propres souliers.» Alors en tant que Canadiens, et Canadiens français en plus de cela, je crois que nous pouvons continuer de faire partie du Commonwealth des nations tout en conservant nos symboles propres à nous, notre organisation canadienne propre, et ce tout en ayant le plus grand respect pour toutes et chacune des nations qui font partie du Commonwealth des nations britanniques.

Pour cela, naturellement, il est nécessaire d'amender la constitution. Je répète encore ici que la reine a déclaré à Québec, avec tant de raison et tant de bon sens, qu'un protocole qui est en vigueur depuis cent ans ne convient plus en 1964. Ce qui n'a rien d'étonnant.

On tente ici, à la Chambre, de créer l'impression dans le public qu'il y a réellement division entre les Canadiens français et le reste du Canada. Les Canadiens français, nous l'avons dit et je le répète, ne demandent pas de traitement de faveur. Non, nous demandons simplement la permission de pouvoir nous administrer comme bon nous semble dans la province de Québec, sans pour cela porter atteinte à la liberté des autres, sans pour cela priver les autres.

La province de Québec a son caractère à elle, tout comme la province d'Ontario a le sien.

Bref, qu'on se respecte mutuellement; qu'on cesse ces accusations intempestives, irraisonnées, à l'endroit de la province de Québec, en disant, par exemple, que la province de Québec est infestée de séparatistes qui veulent absolument «casser» toute la Confédération.

J'ai des preuves à cet effet. Il y a quelques semaines, je recevais des lettres de citoyens anglais de l'université de Toronto dans lesquelles on me disait que j'avais mal agi lorsque je me suis levé à la Chambre pour condamner certaines manifestations disgracieuses qui se sont produites à Québec à l'occasion de la visite de Sa Majesté la reine. Ce sont des Irlandais de l'Université de Toronto qui m'ont écrit pour me blâmer, pour me traiter de lâche, parce que le Canada, disaient-ils, n'a pas d'affaire dans l'Empire britannique.

S'il y a des séparatistes dans la province de Québec, il y en a aussi ailleurs au Canada. Tous ceux qui, actuellement, attaquent la province de Québec, lorsqu'elle demande de modifier la constitution afin de l'adapter à notre époque, constituent des éléments séparatistes au Canada.

Nous voulons l'entente, oui, mais l'entente véritable. L'entente véritable n'est pas une

voie à sens unique. On ne demande pas la collaboration d'un autre sans jamais vouloir lui consentir une collaboration identique. Je crois que chaque membre du Parlement, à quelque parti qu'il appartienne, a le devoir impérieux, en tant que Canadien et à titre de représentant au gouvernement fédéral, de faire en sorte que cette coopération, collaboration et compréhension se fassent premièrement au Parlement.

Je comprends que l'on tente de jouer à la politique; on pense aux prochaines élections et l'on se fiche du peuple qu'on représente ici à la Chambre.

Eh bien, si on est ici simplement pour jouer à la politique—j'entendais ce matin l'honorable député de Bow-River (M. Woolliams) nous faire un discours électoral, comme si nous étions pour avoir des élections prochainement—nous n'emboîterons pas ce pas-là.

Chaque député se croit un homme d'État, et je porterai l'attention de la Chambre sur la différence entre un homme d'État et un politicien. Un homme d'État, c'est celui qui pense et agit en fonction des générations futures, alors que le politicien pense et agit en fonction des prochaines élections. C'est là la différence entre un politicien et un homme d'État.

Si on étaient plus hommes d'État...

M. Choquette: C'est M. Duplessis qui a dit cela!

M. Caouette: ... monsieur le président, nous atteindrions de meilleurs résultats que ceux que nous avons obtenus depuis le début de la présente session.

Monsieur le président, je n'élaborerai pas mes observations plus longuement, mais je demande à tous les députés, qu'ils soient libéraux, conservateurs ou nouveau démocrates, de regarder l'avenir du Canada en face, de reconnaître que les provinces ont le droit d'être reconnues et respectées, chacune des provinces, et de se rappeler qu'aucune des provinces n'a le droit d'empiéter sur les droits et libertés d'une autre. Le Québec n'empiétera pas sur les droits d'une autre province, mais, par ailleurs, il se battra contre celles ou ceux qui tenteront d'empiéter sur ses libertés ou le droit d'être Québec depuis la Confédération.

(Traduction)

M. Graftey: Monsieur le président, après avoir écouté le discours, excellent à plusieurs points de vue, prononcé par le chef du parti créditiste, je dois approuver nombre de ses idées et je suis certain que d'autres députés feront comme moi. La plupart de mes remarques, cet après-midi, auront trait aux procédures d'amendement de la constitution qui seront bientôt présentées à la Chambre. Lorsque la résolution sera présentée à la Chambre des communes, j'ai l'intention de